



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget 2017 de la MRC Argenteuil : Des choix judicieux dans le droit-fil du développement durable

Lachute, le 28 novembre 2016 – La MRC d'Argenteuil est fière de présenter son budget 2017, adopté à l'unanimité par les membres de son conseil lors de sa séance ordinaire du 23 novembre dernier. Ce budget équilibré résulte d'une planification rigoureuse et minutieuse en droite ligne avec le schéma d'aménagement et de développement révisé du territoire, avec pour toile de fond la planification stratégique 2013-2017 de la MRC intitulée *Ensemble, façonnons l'avenir*.

Les grandes lignes du budget 2017

Le budget total de la MRC d'Argenteuil s'élève à 9 322 160 \$, qui inclut des entrées et des sorties de fonds de 1 478 224 \$, qui n'ont toutefois aucune incidence budgétaire, mais qui doivent être inscrites à titre de revenus et de dépenses. Le budget « net » de la MRC pour 2017 est donc de 7 843 936 \$.

En 2017, la part du budget global de la MRC assumée par les municipalités par l'entremise des quote-parts représente 42,58 %, comparativement à 46,36 % en 2016. Comme l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est l'une des principales sources de revenus de la MRC d'Argenteuil et est payable par les neuf municipalités locales qui la composent. Pour l'année 2017, l'ensemble des quote-parts totalise 3 969 320 \$, une hausse moyenne de 1,96 % comparativement à 2016. Les autres sources de revenus (57,42 %) proviennent quant à elles de surplus et de réserves accumulés libres, de subventions du gouvernement du Québec et de divers revenus.

Il est à noter qu'une enveloppe de 250 000 \$ provenant du *Fonds de développement des territoires* (résultant du Pacte fiscal ratifié par l'UMQ, la FQM et le gouvernement du Québec) sera partagée entre les neuf municipalités afin de soutenir des projets structurants à l'échelle locale. Cette somme est doublée en 2017 par rapport à l'enveloppe réservée pour l'année qui se termine.

Vous trouverez en annexe le diagramme établissant la répartition budgétaire détaillée pour 2017.

Une valeur des propriétés de la MRC établie à plus de 4 milliards \$

La plus grande partie des dépenses de la MRC à être assumées par les neuf municipalités locales de son territoire est basée sur la richesse foncière uniformisée (RFU). La valeur de cette dernière est obtenue en effectuant la somme des valeurs foncières des immeubles et des terrains situés sur son territoire, ce qui représente pour la MRC d'Argenteuil un montant de 4 140 426 439 \$ au 15 septembre 2016, soit une hausse de 3,78 % comparativement à 2015.

En plus d'assumer ses compétences obligatoires en vertu des lois provinciales, la MRC d'Argenteuil agit comme «coopérative de services» auprès de ses municipalités constituantes, entraînant du même coup des économies d'échelle à ces dernières dans plusieurs secteurs d'activités, dont le support informatique, le génie forestier, le génie civil, etc. Les municipalités constituantes peuvent également bénéficier de l'accompagnement de la MRC dans leurs démarches d'aide financière et de subventions dans le cadre de divers programmes.

Un engagement dynamique dans le développement économique, social et environnemental

Les prévisions budgétaires 2017 confirment l'engagement de la MRC d'Argenteuil dans le développement durable, principe auquel elle souscrit et qui repose sur sa Planification stratégique 2013-2017. Des actions seront mises de l'avant dans chacune des sphères de développement (économique, social et environnemental) où la nouveauté côtoiera la continuité.

Faits saillants 2017 en développement économique

La MRC d'Argenteuil travaillera ardemment au développement de créneaux d'affaires porteurs d'avenir et à la création d'un environnement économique accueillant. À titre indicatif, voici un aperçu des dossiers sur lesquels la MRC se penchera en 2017 :

- La MRC d'Argenteuil maintiendra ses efforts dans la promotion de ses parcs industriels afin de mettre en évidence les atouts économiques de la région;
- Une stratégie d'aménagement durable pour le futur parc industriel Tricentris sera élaborée;
- La représentation politique auprès du gouvernement du Québec pour le déploiement d'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire d'Argenteuil sera poursuivie;
- La stratégie de revitalisation économique sera mise en œuvre et facilitera l'accessibilité à la technologie 3D pour les entreprises de chez nous (impression et numérisation);
- La MRC mettra en œuvre sa stratégie d'économie numérique en accompagnant les commerçants et les entreprises industrielles vers le commerce en ligne ou le développement de leurs activités économiques liées au numérique;

- La recherche d'opportunités pour l'établissement d'entreprises complémentaires sera poursuivie (selon le modèle de la symbiose industrielle qui vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles), dans une approche d'économie circulaire;
- La MRC s'impliquera financièrement dans deux projets récréotouristiques d'envergure, soit l'acquisition de terrains avec la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge pour l'implantation du parc du corridor de la Rouge à Grenville-sur-la-Rouge, ainsi que le projet d'aménagement d'un pont arqué au-dessus du canal de Grenville dans le cadre de la VéloRoute d'Argenteuil;
- La gestion et la promotion de différents programmes de financement dédiés aux entreprises sera poursuivie (Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS), Fonds Entrepreneurs, Fonds Émergence, Mesure de soutien aux travailleurs autonomes (STA), Fonds d'investissement en économie sociale (FIES));
- La MRC accentuera son implication dans le tourisme événementiel;
- Des outils de promotion de la région seront développées (sous forme de capsules vidéo);
- Une enseigne numérique publicitaire sera installée en bordure de l'autoroute 50, à Lachute;
- Le support aux organismes économiques de la région sera maintenu (Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil, Bureau du cinéma et de la télévision Argenteuil-Laurentides, etc.).

Faits saillants 2017 en développement social

Afin d'améliorer la qualité de vie de tous ses citoyens et citoyennes, la MRC travaillera en étroite collaboration avec ses municipalités constituantes et ses partenaires du milieu. À titre indicatif, voici un aperçu des dossiers sur lesquels la MRC se penchera en 2017 :

Transport adapté et collectif

- L'offre de service en transport sera maintenue auprès de la population (notamment : Taxibus, liaison Argenteuil/St-Jérôme, liaison vers le Carrefour d'Argenteuil, transport adapté, etc.)
- La MRC poursuivra ses représentations auprès du gouvernement du Québec en vue d'obtenir une aide financière pour la mise en place d'une liaison Argenteuil/train de banlieue de Deux-Montagnes;
- La MRC continuera à mettre en œuvre son Plan de développement des transports 2014-2018;
- Une liaison hivernale sera mise en place dès janvier et offrira un service de navette tous les vendredis soirs entre Lachute et Morin-Heights/Saint-Sauveur pour les adeptes de ski alpin.

Sécurité publique

- La mise en œuvre du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie sera poursuivie, notamment par le biais de la formation des pompiers et de visites préventives pour les risques élevés;
- La MRC d'Argenteuil supportera l'embauche de deux policiers-cadets de la Sûreté du Québec durant la saison estivale 2017;
- La MRC fera une promotion active du programme *Échec au crime*, une méthode simple de signaler et de prévenir un crime de façon anonyme et en toute sécurité.

Culture, loisirs et qualité de vie

- La MRC d'Argenteuil poursuivra son projet rassembleur d'agriculture communautaire, démarche innovante en sécurité alimentaire, afin d'approvisionner les banques alimentaires du territoire en aliments sains et frais;
- Une nouvelle entente de développement culturel sera mise en œuvre. De nombreuses actions en découleront et une place importante sera accordée à la valorisation de la lecture chez les jeunes enfants;
- La MRC poursuivra son soutien à l'égard d'organismes et d'événements à caractère social, culturel et communautaire, dont la Fondation de l'hôpital d'Argenteuil, le Musée régional d'Argenteuil et le Centre de raquette et de ski de fond La Randonnée;
- Dans le souci de mieux répondre aux besoins en information des citoyens et citoyennes, la MRC lancera durant l'année 2017 un nouveau site Internet repensé et complètement revu;
- La promotion et l'entretien de la VéloRoute d'Argenteuil, du Centre Multisport d'Argenteuil, des deux arénas régionaux et de la piscine intérieure seront poursuivis afin de continuer d'offrir à la population des milieux leur permettant d'acquérir de saines habitudes de vie;
- Les Mini-Jeux d'Argenteuil, une journée d'initiation à différentes activités sportives pour les 6 à 12 ans, seront organisés pour une 13^e année consécutive.

Faits saillants 2017 en aménagement durable du territoire et en environnement

Soucieuse du rôle important de ses milieux naturels pour le bien-être de ses communautés, la MRC d'Argenteuil veillera à préserver leur intégrité et leur santé. Parmi les gestes tangibles qui seront posés figurent :

- La MRC d'Argenteuil prendra le virage électrique en installant des bornes de recharge de véhicules électriques à chacun de ses édifices (430, rue Grace et 540, rue Berry);
- La réalisation d'un guide ornithologique est prévue et recensera plus d'une centaine de sites d'intérêt pour observer les espèces d'oiseaux présentes sur le territoire;

- La mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et du projet *Banque de terres* seront poursuivies;
- La MRC maintiendra sa vigilance et son leadership dans la défense des intérêts supérieurs d'Argenteuil face au projet de pipeline TransCanada Énergie Est;
- La mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020, récemment en vigueur, sera amorcée;
- Pour une deuxième année consécutive, un programme de protection des lacs et des rivières contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes sera mené;
- La MRC poursuivra son soutien financier à des organismes de bassins versants sur son territoire;
- La MRC assumera ses compétences en matière de gestion des cours d'eau.

Des valeurs bien précises ont guidé la sélection par le conseil de la MRC de ces nombreux projets et actions en lien avec le développement durable: la solidarité, l'engagement et l'écoute, sans compter les qualités de facilitateur et de rassembleur. Tout au long de l'année à venir, la MRC d'Argenteuil s'engagera à mettre de l'avant ces traits qui la caractérisent afin d'épauler ses neuf municipalités constituantes.

Le préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du canton de Gore, monsieur Scott Pearce, a tenu à exprimer sa reconnaissance envers les élus et le personnel de la MRC: « La MRC d'Argenteuil se démarque au Québec de par son implication active dans le milieu, son leadership et son sens de l'innovation. Derrière toutes ces actions se trouvent des élus reconnus pour leur vision et leur engagement exceptionnel, en plus d'une équipe pluridisciplinaire, professionnelle et hautement dévouée qui travaille avec énergie ».

«Notre conseil se réjouit d'avoir adopté à l'unanimité un budget pour 2017 qui respecte la mission de la MRC d'Argenteuil, qui est d'offrir un milieu de vie attrayant, dynamique et sécuritaire à nos citoyennes et citoyens, tout en tenant compte de leur capacité de payer et des différents enjeux auxquels nous faisons face», a fait valoir en terminant le préfet suppléant et maire de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Marc Carrière
 Directeur général et secrétaire-trésorier
 MRC d'Argenteuil
 450 562-2474, poste 2328
 mcarriere@argenteuil.qc.ca

ANNEXE

MRC d'Argenteuil

Répartition budgétaire 2017

